



2022

CODE DE TRANSPARENCE

FONDS LABELLISES ISR

GROUPAMA : GAMME MONETAIRE

FONDS MAITRES ET FONDS NOURRICIERS

SOMMAIRE

1. LISTE DES FONDS CONCERNÉS PAR CE CODE DE TRANSPARENCE	3
2. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA SGP	3
3. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE FONDS ISR PRÉSENTE DANS CE CODE DE TRANSPARENCE	13
4. PROCESSUS DE GESTION	22
5. CONTRÔLES ESG	26
6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG	27

1. LISTE DES FONDS CONCERNES PAR CE CODE DE TRANSPARENCE

Nom des fonds : fonds maitres : Groupama Trésorerie, Groupama Monétaire et Groupama Entreprises et fonds nourriciers : Tesorus Monétaire, GER Perspective Trésorerie, GER Monétaire

2. DONNEES GENERALES SUR LA SOCIETE DE GESTION

2.1 Nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT (GROUPAMA AM)

25, rue de la Ville l'Evêque

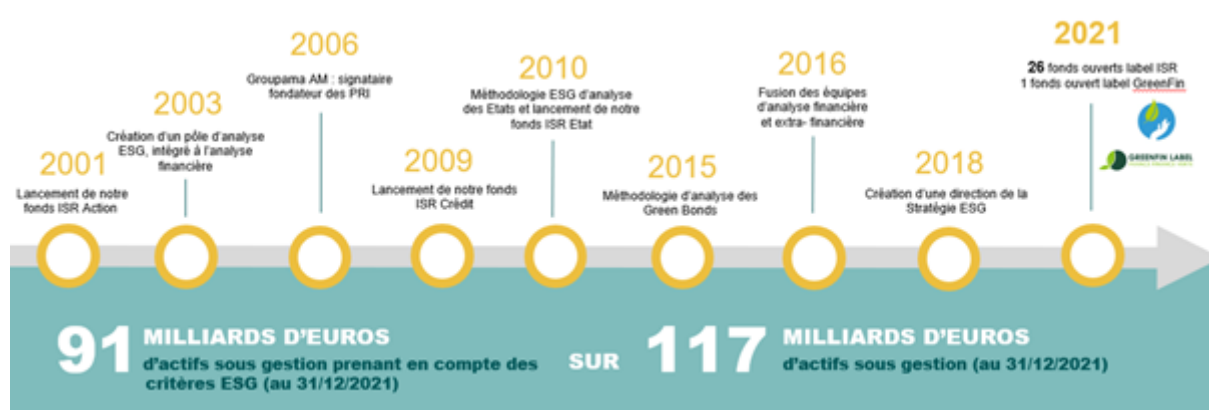
75 008 Paris

Téléphone : 01.44.56.76.76

Site web: www.groupama-am.com

2.2 Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?

Un engagement historique en matière d'investissement responsable



Nos principes d'actions

Groupama AM vise à offrir à ses clients une gestion de conviction, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen-/long-terme, s'appuyant de manière pragmatique sur une analyse des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

La prise en compte des critères ESG dans notre métier d'investisseur repose sur trois convictions fortes :

- L'ESG est une réponse aux mutations profondes que connaît notre économie : réchauffement climatique et nécessité d'évoluer vers une économie bas carbone, vieillissement de la population, évolution vers une économie du numérique...
- L'ESG est un outil permettant à l'investisseur d'identifier les opportunités de croissance de l'entreprise
- L'ESG est un outil permettant à l'investisseur de se prémunir contre les risques ESG susceptibles de peser sur la valorisation de l'émetteur, en réponse à la multiplication des crises liées à des enjeux de gouvernance depuis l'explosion de la bulle internet.

Groupama AM appréhende les bouleversements profonds de nos sociétés modifiant le modèle économique des entreprises selon trois transitions : une transition numérique, une transition environnementale et une transition démographique.



Une équipe de Recherche intégrée

A partir de 2003, Groupama AM a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique. Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et ESG.

En 2016, Groupama AM a franchi une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG. Aussi, tous les analystes de Groupama AM ont été formés par les analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études, les enjeux extra-financiers au même titre que les enjeux financiers.

Aujourd'hui, chaque analyste a la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre.

Notre offre en matière d'investissement responsable

Nous déployons la prise en compte des critères ESG dans nos processus de gestion selon quatre axes d'implémentation :



Intégration ESG : sont considérés comme des processus d'intégration ESG tout processus de gestion qui prend en compte des critères ESG au même titre que des éléments financiers pour aboutir à une décision de gestion. Cette prise en compte doit se faire de manière formalisée, permettant de retracer les décisions de gestion qui s'appuient sur des éléments ESG. La mise à disposition de l'analyse ESG aux gérants de portefeuille ne suffit pas à qualifier un portefeuille d'intégration ESG.

ISR : l'investissement socialement responsable vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Thématique : une gestion thématique consiste à investir dans des entreprises dont le secteur d'activité, les produits ou services répondent à un ou plusieurs enjeux liés au développement durable, préalablement défini comme objectif de gestion du fonds : le changement climatique, l'eau, l'égalité homme-femme, la santé...

Impact : l'Impact investing, ou investissement à impact, consiste à investir dans des projets, des entreprises ou des organisations dont l'objectif est de générer un impact positif environnemental ou social mesurable, en même temps qu'une performance financière.

Une démarche d'engagement actionnarial

La politique d'engagement actionnarial de Groupama Asset Management constitue un prolongement naturel de l'analyse ESG et de la prise en compte de ces critères dans les décisions d'investissement ; elle s'articule autour d'une politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG et ses objectifs sont les suivants :

- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues
- Identifier et partager les bonnes pratiques ESG sectorielles auprès des entreprises détenues

2.3 Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

Lien Internet Finance durable : <https://www.groupama-am.com/fr/vision-responsable-de-finance/>

Lien Guide pédagogique de la finance durable :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2530-Guide-p%C3%A9dagogique-de-la-finance-durable-GROUPAMA-AM.pdf>

Lien Internet Article 173 (Rapport ESG-Climat) :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2021/07/Rapport-ESG-2021-Groupama-AM.pdf>

Lien Internet Rapport d'engagement actionnarial :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2022/02/Politique-dengagement-2022-et-bilan-2021.pdf>

Lien Internet Politique de vote :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2022/02/Politique-de-vote-2022.pdf>

Lien Internet Rapport sur les droits de vote :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2022/01/Rapport-sur-les-droits-de-vote-aux-Assemblees-Generales-au-cours-de-lexercice-2021.pdf>

Lien Internet Politique d'exclusion Charbon :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2022/01/Politique-Charbon-GroupamaAM-2022.pdf>

Lien Internet Politique d'exclusion des armes controversées :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/Politique-Exclusion-2019.pdf>

2.4 Comment est appréhendée la question des risques/opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?

a) Liste Charbon

Groupama AM établit une liste de valeurs dont plus de 20% du chiffre d'affaire repose sur des activités d'extraction du charbon ou de production d'énergie à partir du charbon. Cette liste est établie à partir des données la Global Coal Exit List, fournie par l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) allemande Urgewald. Les résultats fournis par cette ONG sont revus par notre équipe de Recherche interne. De ce fait, Groupama AM peut être amené à recalculer le seuil de chiffre d'affaires ou de mix de production d'électricité et à analyser la stratégie de sortie du charbon de

certaines entreprises présentes sur la Global Coal Exit List. Les entreprises présentes sur cette liste sont exclues de nos investissements.

b) Liste Grands Risques

Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG, la liste des « **Grands Risques ESG** ». S’y trouvent, d’une part, les entreprises faisant l’objet d’une controverse sérieuse et, d’autre part, les entreprises notées très négativement en Gouvernance en analyse qualitative (Pour plus de détails sur cette liste : 3.6.b).

c) Liste des opportunités ESG

Il s’agit des valeurs identifiées par les analystes comme les plus avancées d’un point de vue ESG. Ces valeurs sont sélectionnées indépendamment de leur notation quantitative. Chaque analyste a la possibilité de proposer une à deux valeurs. Il n’y aura pas automatiquement des opportunités dans chaque secteur suivi. La liste ainsi constituée comporte au maximum 15 noms.

d) Analyse interne, dont la prise en compte des risques et opportunités climat

Notre analyse interne est structurée autour de quatre piliers E, S, S et G (Environnement, Social, Sociétal, Gouvernance). L’analyse de chacun de ces piliers a vocation à déterminer si le modèle économique de l’entreprise est un risque ou une opportunité pour l’investisseur. Si l’analyse ESG a montré qu’elle constituait un bon indicateur pour anticiper les risques, elle est aussi très utile pour mesurer des opportunités d’investissements : en analysant comment l’entreprise sait s’adapter à son environnement face aux principaux enjeux que nos économies doivent gérer, elle permet de déceler les gagnants et les perdants de demain.

Groupama AM s’appuie sur son analyse environnementale afin de limiter son exposition aux deux principaux risques climatiques : risques physiques et de transition. Ainsi, dans notre méthodologie environnementale, chaque analyste s’appuie sur nos outils pour construire un raisonnement climatique et déterminer la qualité de la stratégie environnementale des valeurs qu’il suit. Cette appréciation sur la situation actuelle est assortie d’une perspective traduisant si la stratégie de l’entreprise est considérée comme un risque ou une opportunité.

Nous nous appuyons principalement sur 4 indicateurs. Pour analyser le positionnement actuel du modèle d’affaire d’une valeur, nous nous basons sur notre fournisseur de données I-Care & Consult pour les indicateurs suivants :

- **Part verte** : pourcentage du CA de l’entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d’une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. La méthode de calcul de la part verte se base sur la taxonomie européenne.
- **Net Environmental Contribution (NEC)** : pourcentage de la performance environnementale de l’activité de l’entreprise sur un axe -100/100%, le 100% étant la meilleure performance actuellement réalisée. Cet indicateur permet de mesurer l’alignement du modèle économique avec la transition énergétique et écologique à un instant t. La NEC complète la part verte, et prend en compte la performance environnementale globale de l’entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l’eau, la

qualité de l'air et le climat. Cet indicateur est un indicateur avancé et cohérent avec la taxonomie européenne faisant le bilan net des activités « vertes » et des activités « brunes ».

- **Scénario 2°C** : afin d'avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat, nous nous appuyons également sur un indicateur « Alignement scénario 2°C », qui nous fournit des éléments sur la trajectoire passée et future des émissions carbone de l'entreprise par rapport à un tel scénario.
- **Ratio d'intensité carbone** : prise en compte des émissions du scope 1, 2 et 3 (amont)¹, normalisées par million d'euros de chiffre d'affaires.

2.5 Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

En 2018, la décision de mettre en place une Stratégie ESG au sein de la société de gestion a conduit à la création d'une équipe dédiée à cette stratégie, aboutissant à la création du poste de Directrice de la Stratégie ESG et à celui de Responsable Intégration ESG.

L'ESG est aujourd'hui intégré sans distinction au niveau des équipes de recherche et de gestion. Le département de la Recherche comprend une Directrice de la Recherche et de la Stratégie, 11 analystes financiers et ESG dont 2 analystes référents pour l'étude des piliers Environnemental d'une part, et Social et Sociétal d'autre part, ainsi qu'une analyste dédiée à la Gouvernance et à l'engagement actionnarial, ainsi que 3 économistes qui intègrent également les critères ESG dans leur analyse pays.

Par ailleurs, au-delà des équipes Gestion/Recherche chaque équipe de la société de gestion est impliquée dans l'activité d'investissement responsable : la Direction Générale, les équipes Marketing et Appel d'Offre, la direction RSE, les équipes commerciales, les équipes Conformité ainsi que celles de reporting.

2.6 Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion ?

Depuis 2016 les rôles d'analyste financier et d'analyste ESG sont regroupés au sein d'une même fonction, représentée aujourd'hui par 11 analystes (cf. réponse 2.2).

Chaque analyste a ainsi la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre. La combinaison de ces expertises de recherche nous permet d'analyser en profondeur chaque émetteur afin d'appréhender sa situation en globalité en vue d'émettre un avis aussi précis que possible.

¹ Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations d'énergie

Scope 3 : autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au scope 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Enfin, au sein des équipes de gestion active de Groupama AM 20 gérants sont en charge de fonds labellisés ISR, thématiques et d'impact.

2.7 Dans quelles initiatives concernant l'IR la société de gestion est-elle partie prenante ?

Groupama Asset Management est engagée à plusieurs niveaux au plan international dans sa démarche d'investisseur responsable. Son engagement se traduit par la participation à de nombreuses initiatives de place, une contribution aux différents travaux de réflexion et la mise en œuvre d'une politique d'engagement.

A l'international

- **PRI – Principes pour l'Investissement Responsable**

Signe de son engagement historique, Groupama AM a été un des signataires fondateurs des PRI en 2006. Groupama AM rend compte annuellement de son engagement aux PRI au sein d'un reporting dédié, et a obtenu la Notation maximale A+ en 2019 sur sa politique d'intégration ESG.

Lien Internet : <http://www.unpri.org/>

- **EUROSIF –European Sustainable Investment Forum**

Membre de l'EUROSIF en qualité de membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), Groupama AM contribue activement aux travaux de convergence européenne sur l'ISR auprès des autorités publiques et politiques européennes. EUROSIF est l'organisme de promotion de la finance durable au niveau européen.

Lien Internet : <http://www.eurosif.org/>

En France

- **FIR- Forum pour l'Investissement Responsable**

Groupama AM est membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et participe à ce titre à différents groupes de travail en collaboration avec d'autres associations professionnelles ou à but non lucratif (AFG, ORSE, AFA, CIES, FBF, SFAF...) afin de promouvoir l'ISR auprès des autorités publiques et politiques, acteurs économiques/financiers et parties prenantes. Groupama AM participe à la Commission Grand Public.

Lien Internet : <http://www.frenchsif.org/>

- **AFG – Association Française de la Gestion Financière**

Président la Commission « Finance Durable » de l'association depuis 2015, Groupama AM contribue aux différents travaux de Place sur la finance durable, en particulier ceux concernant le Label ISR, l'évolution de la réglementation, la publication des chiffres de ce marché ou encore la réponse aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Groupama AM participe au Comité du Label ISR et au Comité du Label Greenfin.

Lien Internet : <http://www.afg.asso.fr/>

- **SFAF – Société Française des Analystes Financiers**

Président de la commission « d'analyse extra-financière » entre 2014 et 2018, Groupama AM a participé à plusieurs réalisations dont l'organisation de conférences sur le reporting intégré (juin 2015) et sur le secteur financier et les enjeux environnementaux (juin 2016). Au sein de la SFAF, Groupama AM a contribué activement à la mise en place de formations sur la finance durable, et anime régulièrement ces formations.

Lien Internet : <http://www.sfaf.com/>

- **ORSE –Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises**

Groupama AM contribue depuis 2002 aux travaux du **Club Finance de l'ORSE** et participe à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR, ainsi qu'aux différents groupes de travail axés sur les problématiques ESG.

Lien Internet : <http://www.orse.org/>

- **Membre de Finance For Tomorrow**

Membre de l'association Finance for Tomorrow, initiative portée par Paris Europlace pour promouvoir la finance durable. A ce titre, Groupama AM participe à différents travaux, notamment sur les outils existants pour appréhender le risque climat par les investisseurs et sur la création d'un référentiel de compétence ESG.

Lien internet : <https://financefortomorrow.com/>

2.8 Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?

Au 31/12/2021, les encours labellisés au label ISR public représentent 30.1 Mds d'euros. Au total 91 Mds € des encours de Groupama sont classés article 8 ou 9 selon la réglementation Européenne SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

2.9 Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ?

Les actifs labellisés ISR de Groupama AM représentent 26% des encours totaux (117.2Mds€) sous gestion et 78% des encours totaux appliquent une démarche formalisée d'intégration ESG.

ENCOURS ESG AU 31 DECEMBRE 2021	
	Encours en Mds€
OPCVM OUVERTS	31,2
OPCVM DEDIES GROUPE	2,8
OPCVM DEDIES CLIENTS EXTERNES	1,1
MANDATS GROUPE	52,8
MANDATS CLIENTS EXTERNES	3,1
ENCOURS ESG TOTAUX	91

2.10 Quels sont les fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion ?

DOCUMENT INTERNE CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE NOS FONDS D'INVESTISSEMENT DURABLE 1/3									
Nom du fonds	Classe d'actifs	Label	AMF	SFDR	Indice de référence	Univers de Référence	Stratégie ESG	Sélectivité ESG	
G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI EMU DNR	Large capitalisation Zone euros	Best-in-Class	Réduction de l'univers de 20%	
GROUPAMA FRANCE STOCK	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI France DNR	Large capitalisation Zone euros + France SMID	Best-in-Universe	Réduction de l'univers de 20%	
FRANCE GAN	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI France DNR	Large capitalisation Zone euros + France SMID	Best-in-Universe	Réduction de l'univers de 20%	
GROUPAMA CREDIT EURO CT	Taux		Catégorie 1	Article 8	Barclays Capital Euro Aggregate Corporate 1-3 ans Clôture	Crédit OCDE	Best-in-Universe	Note ESG > 60 (Note univers de référence)	
G FUND CREDIT EURO ISR	Taux		Catégorie 1	Article 8	Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Clôture	Crédit OCDE	Best-in-universe	Note ESG > 60 (Note univers de référence)	
GROUPAMA ETAT EURO ISR	Taux		Catégorie 1	Article 9	Barclays Euro Aggregate Treasury Clôture	Crédit OCDE	Best-in-Universe	Note ESG > 60 (Note univers de référence)	
GROUPAMA CONVERTIBLES	Taux		Catégorie 1	Article 8	Exane Convertible Euros	Europe toute capitalisation	Best-in-Universe	Réduction de l'univers de 20%	
G FUND GLOBAL GREEN BONDS	Taux		Catégorie 1	Article 9	Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Hedged EUR	Bloomberg MSCI Global Green Bond	Impact	80% de Green Bonds minimum	
G FUND NEW DEAL EUROPE	Diversifié		Catégorie 1	Article 8	-	Europe toute capitalisation	Best-in-Universe	Réduction de l'univers de 20%	
G FUND FUTURE FOR GENERATIONS	Diversifié		Catégorie 1	Article 8	-	Europe + Barclays	Thématique	Réduction de l'univers de 20%	
GROUPAMA TRESORERIE	Monétaire		Catégorie 1	Article 8	Eonia Capitalisé	Crédit OCDE	Best-in-Universe	Note ESG > 60 (Note univers de référence)	
GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE DYNAMIQUE (FCPE)	Diversifié		Catégorie 1	Article 8	90% MSCI EMU DNR + 10% Eonia Capitalisé	Large capitalisation Zone euros	Best-in-Class	Réduction de l'univers de 20%	
GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE PERSPECTIVE DYNAMIQUE (FCPE)	Diversifié		Catégorie 1	Article 8	90% MSCI EMU DNR + 10% Eonia Capitalisé	Large capitalisation Zone euros	Best-in-Class	Réduction de l'univers de 20%	

DOCUMENT INTERNE CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE NOS FONDS D'INVESTISSEMENT DURABLE 2/3								
Nom du fonds	Classe d'actifs	Label	AMF	SFDR	Indice de référence	Univers de Référence	Stratégie ESG	Sélectivité ESG
GROUPAMA AVENIR EURO	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI EMU Small Caps clôture (dividendes nets réinvestis)	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
G FUND AVENIR EUROPE	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI Europe Small Caps € (dividendes nets réinvestis)	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
G FUND- WORLD VISION(R)	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI World	Acton Monde toute capitalisation	Best-in-Class	Réduction de l'univers de 20%
G FUND- GLOBAL BONDS	Obligations		Catégorie 1	Article 8	Barclays Capital Global Aggregate	Crédit Monde	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
G FUND AVENIR EURO	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI EMU Small Caps clôture (dividendes nets réinvestis)	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
Ameri-GAN	Actions		Catégorie 1	Article 8	S&P 500 DNR	Large capitalisation Zon Amérique du nord	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA USEquities	Actions		Catégorie 1	Article 8	S&P 500 clôture	Large capitalisation Zon Amérique du nord	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA Europe Equities	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI EUROPE EUR Clôture DNR	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
G FUND TRACE	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI EUROPE EUR Clôture DNR	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA OBLIG EURO	Obligations		Catégorie 1	Article 8	Barclays Capital Euro Aggregate	Crédit OCDE	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
GROUPAMA ENTREPRISE	Monétaire		Catégorie 1	Article 8	Eonia Capitalisé	Crédit OCDE	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA MONETAIRE	Monétaire		Catégorie 1	Article 8	Eonia Capitalisé	Crédit OCDE	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'absence, d'absence ou de modification de ce document par rapport à l'original. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Tout investisseur doit prendre conscience, avant tout investissement, du caractère de ce document d'information et de l'absence de toute garantie. Ce document est un document d'information et ne constitue pas une recommandation. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valables ou à jour. Ce document n'est pas destiné à constituer un conseil ou à servir de base à une recommandation, une décision d'investissement, ou une offre d'achat, de vente ou d'échange, et ne doit en aucun cas être considéré comme tel. Les Groupama Asset Management et ses filiales ne sont pas responsables de l'absence de recommandation personnelle. Site web : Groupama Asset Management - Siège social - 25 rue de la Vierge, 75008 Paris - Site web : www.groupama-asset.com

DOCUMENT INTERNE CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE NOS FONDS D'INVESTISSEMENT DURABLE 3/3								
Nom du fonds	Classe d'actifs	Label	AMF	SFDR	Indice de référence	Univers de Référence	Stratégie ESG	Sélectivité ESG
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND	Obligations		Catégorie 1	Article 8	Eonia Capitalisé	Crédit OCDE	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME	Fonds de Fonds		Catégorie 1	Article 8	80% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) et 20% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)	Diversifiés	Diversifiées	>90% des fonds sous jacents ont reçu le label ISR
GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS	Fonds de Fonds		Catégorie 1	Article 8	50% MSCI World Euro € clôture (dividendes nets réinvestis) et 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)	Diversifiés	Diversifiées	>90% des fonds sous jacents ont reçu le label ISR
GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE	Fonds de Fonds		Catégorie 1	Article 8	15% MSCI World Euro€ clôture (dividendes nets réinvestis) et 85% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)	Diversifiés	Diversifiées	>90% des fonds sous jacents ont reçu le label ISR

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'absence, d'absence ou de modification de ce document par rapport à l'original. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Tout investisseur doit prendre conscience, avant tout investissement, du caractère de ce document d'information et de l'absence de toute garantie. Ce document est un document d'information et ne constitue pas une recommandation. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valables ou à jour. Ce document n'est pas destiné à constituer un conseil ou à servir de base à une recommandation, une décision d'investissement, ou une offre d'achat, de vente ou d'échange, et ne doit en aucun cas être considéré comme tel. Les Groupama Asset Management et ses filiales ne sont pas responsables de l'absence de recommandation personnelle. Site web : Groupama Asset Management - Siège social - 25 rue de la Vierge, 75008 Paris - Site web : www.groupama-asset.com

3. DONNEES GENERALES SUR LE FONDS ISR PRESENTE DANS CE CODE DE TRANSPARENCE

3.1 Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du fonds ?

a) Performance supérieure via l'utilisation des critères ESG :

L'objectif recherché par la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement ISR de ces fonds monétaires est de favoriser un changement de paradigme du modèle de développement économique des sociétés sur le moyen long terme à travers des choix de financement plus responsables.

En prenant en considération les recommandations de l'analyse fondamentale intégrée à la sélection des valeurs dans l'univers éligible prédéfini, le gérant sélectionne celles qui intègrent les meilleures pratiques RSE relatives à leurs activités dans l'objectif d'optimiser à moyen long terme le couple rendement/risque de son portefeuille avec une performance supérieure à celle de son indice référence.

Plus d'information sur l'indice de référence ainsi que sur la sélectivité ESG (objectif) du fonds se trouve dans le tableau de la question 2.10.

b) Indicateurs ESG

La méthodologie mise en place chez Groupama AM a pour objectif de privilégier les entreprises les plus vertueuses dans leurs secteurs respectifs sur les 3 piliers : Environnement, Social /Sociétal et de Gouvernance ainsi que sur la thématique du respect des droits humains.

Afin d'atteindre cet objectif Groupama AM s'est dotée de cinq indicateurs ESG spécifiques. Ceux-ci sont analysés, a minima, sur un pas annuel. Les résultats affichés sont systématiquement comparés avec l'univers d'investissement des fonds. Le taux de disponibilité, c'est-à-dire le pourcentage de couverture du portefeuille et de l'univers d'investissement par ces indicateurs, donnée cruciale pour assoir la crédibilité de l'analyse, est également affiché.

- **L'intensité carbone** pour le pilier environnement.
- Le **pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme** pour le respect des droits Humains
- Le **nombre d'heures de formation dispensées par salarié** et le **pourcentage de création nette d'emplois** pour le pilier social/sociétal
- Le **pourcentage d'entreprises ayant un conseil d'administration ou un conseil de surveillance majoritairement indépendant** pour le pilier gouvernance.

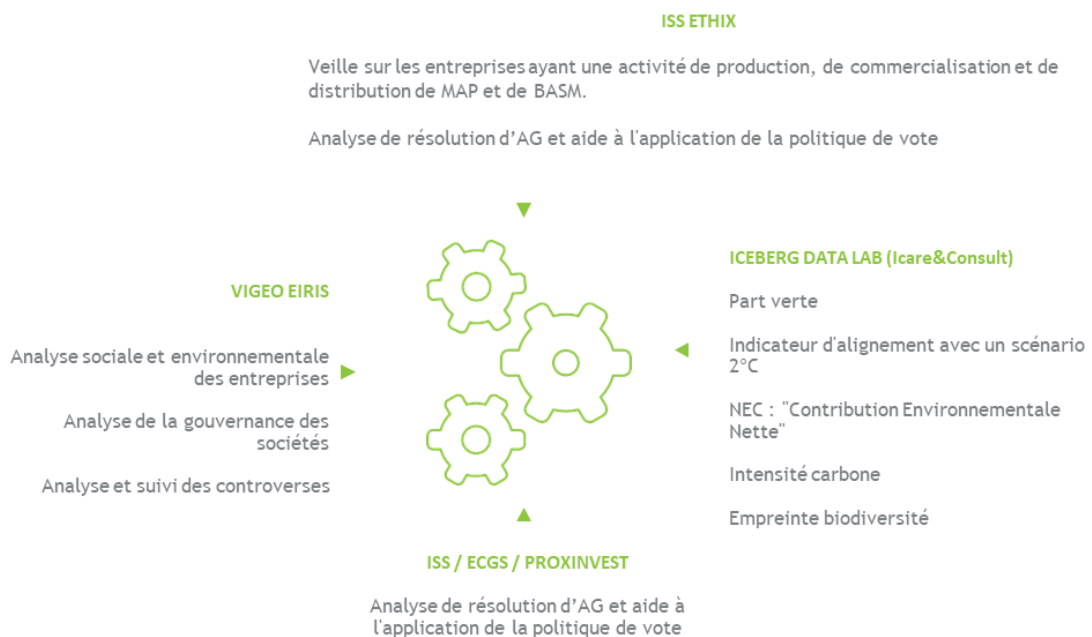
3.2 Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du fonds ?

Au sein de l'équipe de recherche, les analystes s'appuient sur de nombreux prestataires externes, notamment sur des agences de notation ESG reconnues pour la qualité de leurs travaux qui fournissent des informations ciblées sur l'ensemble des enjeux E, S, G. Nous travaillons avec différents fournisseurs de données ESG pour leur complémentarité.

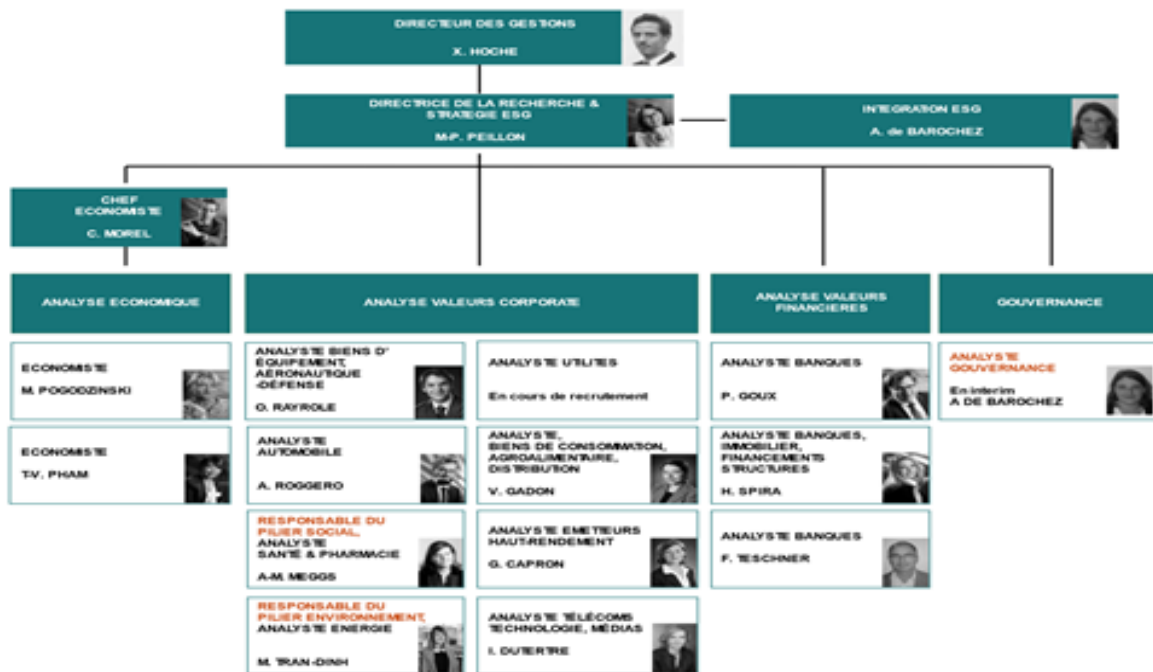
Chaque analyste est responsable de l'analyse financière et ESG de ses secteurs d'attribution. Deux de ces analystes ont un rôle d'animation transverse de chacun des piliers E et S. Une analyste est entièrement dédiée au critère Gouvernance, à la Politique de vote et à la mise en place de la Politique d'engagement. L'analyste experte sur le pilier Environnement est en charge de l'analyse interne des Green Bonds.

Afin de compléter et d'approfondir leur recherche, les analystes bénéficient d'analyses et d'études extérieures complémentaires, issues de courtiers et/ou d'analystes extérieurs spécialisés qui intègrent les enjeux ESG. Ils assurent également un dialogue régulier /constant avec les entreprises et parties prenantes et une veille internet.

Les analystes disposent d'outils formalisés pour exprimer leurs recommandations et les partager avec les équipes de gestion : un outil propriétaire collectant les notes ESG, NotesESG®, et un outil donnant accès à l'ensemble des travaux publiés par les analystes, une liste des Grands Risques ESG, une liste d'Opportunités ESG, AvisRecherche®. Toutes les données ESG sont accessibles dans l'outil de gestion SimCorp Dimension.



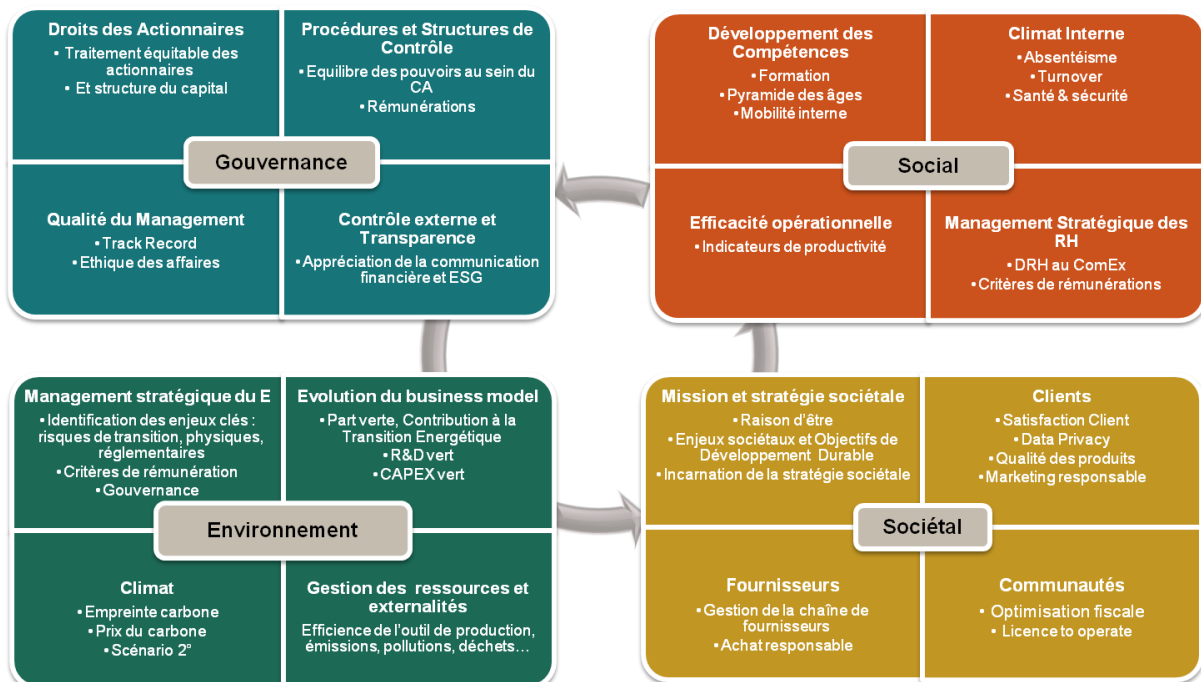
Organigramme de la Recherche et de la Stratégie ESG :



3.3 Quels critères ESG sont pris en compte par le fonds ?

a) Analyse ESG pour les émetteurs corporates

Groupama AM a mis en place une méthodologie prenant en compte les critères sur les piliers Environnement, Social/Sociétal et de Gouvernance :



Les critères environnementaux analysent le positionnement et la capacité d'adaptation des entreprises face à la transition énergétique et écologique ainsi que les impacts des activités des entreprises en matière de protection de la biodiversité, de gestion des déchets, des pollutions, de gestion et qualité de l'eau et de consommation des matières premières.

Les critères sociaux/sociétaux regroupent d'une part l'analyse du capital humain de l'entreprise - gestion des compétences, formations, culture d'entreprise, climat de travail...- au regard des trois transitions et d'autre part l'analyse de son impact sociétal - relations extérieures clients, fournisseurs, communautés-, qui questionne son rôle dans la société, sa « raison d'être », notamment à travers sa réponse aux Objectifs de Développement Durable.

Les critères de gouvernance portent sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, et notamment les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, son conseil d'administration et sa direction ainsi que le degré d'intégration des enjeux de développement durable dans la stratégie et la communication externe. L'analyse de la gouvernance permet de vérifier que les pouvoirs de contrôle sont efficaces pour s'assurer de la bonne exécution de la stratégie par les dirigeants, et si ceux-ci œuvrent dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires et des parties prenantes de l'entreprises.

Pour obtenir des données quantitatives sur une couverture extensive correspondant à notre périmètre d'investissement, nous nous appuyons sur nos fournisseurs de données ESG, VigeoEiris, Refinitiv et I-Care. Ces données sont retravaillées en interne par l'équipe de Recherche. Groupama AM privilégie une **approche sectorielle** en parfaite cohérence avec l'analyse fondamentale des sociétés, en sélectionnant les critères à activer et en définissant la pondération associée à chacun de ces critères selon notre analyse des enjeux ESG clés par secteur.

Le pilier Gouvernance représente toujours 1/3 de la note finale, et les pondérations attribuées à chaque critère pour les piliers Environnement et Social sont déterminées en fonction :

- de l'importance du critère en termes de responsabilité sociale d'entreprise pour le secteur considéré
- de son niveau de matérialité (i.e. son impact financier et opérationnel)
- de la qualité de l'information disponible

Exemple de grille sectorielle (Automobile)

Critères	Poids
SOCIAL	34%
RESSOURCES HUMAINES	65%
CAPITAL HUMAIN	25%
RELATIONS SOCIALES	25%
SANTE ET SECURITE DES SALARIES	15%
PARTIES PRENANTES ET DROITS HUMAINS	35%
CLIENTS	16%
FOURNISSEURS	4%
ETHIQUE DES AFFAIRES	10%
SOCIETE CIVILE	5%
DROITS HUMAINS	0%
ENVIRONNEMENT	33%
STRATEGIE ET MANAGEMENT	35%
PRISE EN COMPTE ET MAITRISE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	65%

Chaque pilier est noté de 1 à 100, en fonction des critères sélectionnés et de leurs pondérations. De plus, les piliers sont pondérés en fonction de l'importance de leurs enjeux sectoriels respectifs, afin d'aboutir à une note globale ESG sur 100.

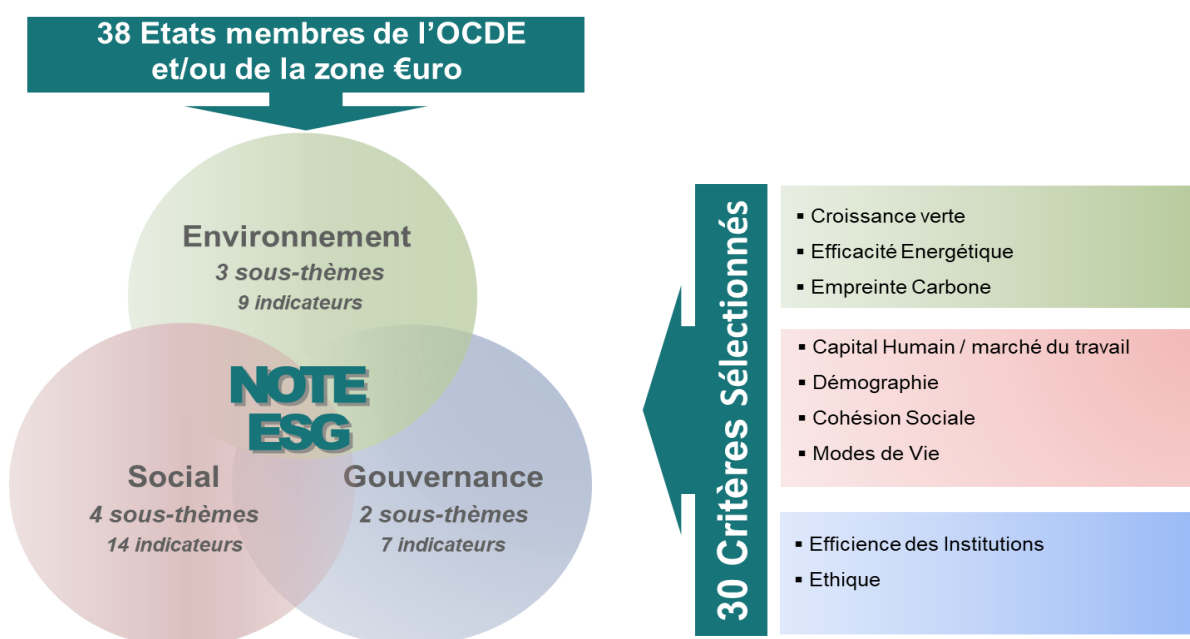
L'univers se trouve de fait divisé en cinq quintiles, chaque quintile représentant 20% de l'univers, en nombre de valeurs. Les valeurs notées Quintile 1 représentent les meilleures notes ESG au sein de l'univers, tandis que les valeurs notées Quintile 5 représentent les plus mauvaises notes au sein de l'univers.

b) Analyse des émetteurs souverains (concerne uniquement les fonds obligataires détenteurs d'emprunts d'Etat)

Groupama AM a la capacité de réaliser une analyse ESG interne sur le compartiment des obligations souveraines. La notation extra-financière est réalisée à partir d'indicateurs de développement durable publiés pour la majorité par la Banque Mondiale et l'OCDE et regroupés ensuite autour des trois grands piliers E, S et G.

Cette méthodologie de notation dresse un état des lieux de la performance d'un pays en matière de développement durable. Il s'agit de classer et noter la capacité des Etats à mettre en place une croissance soutenable sur le long terme.

L'évaluation des 38 membres de l'OCDE s'effectue selon 30 critères appartenant aux piliers ESG : Environnement, Social et Gouvernance.



3.4 Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le fonds ?

Groupama AM s'appuie sur son analyse environnementale afin de limiter son exposition aux deux principaux risques climatiques : risques physiques et de transition. Ainsi, dans notre méthodologie environnementale, nous sélectionnons et pondérons les critères des enjeux climatiques les plus pertinents pour chaque secteur. Ceux-ci sont ainsi pris en compte dans notre notation quantitative.

Par ailleurs, les entreprises appartenant au secteur du charbon sont exclues (cf. réponse 2.4 a)).

3.5 Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation...) ?

Notre méthodologie d'analyse quantitative, telle que nous la décrivons dans notre réponse à la question 3.3 est complétée par la prise en compte de trois catégories de convictions fortes qui viennent ajuster les quintiles quantitatifs : les Grands Risques ESG, les Opportunités ESG et les Opinions gérants.

Les notations quantitatives définitives (après prise en compte de ces ajustements) sont validées au sein d'un comité trimestriel, le Comité ISR réunissant les gérants des fonds ISR labellisés, la Recherche et la DSI.

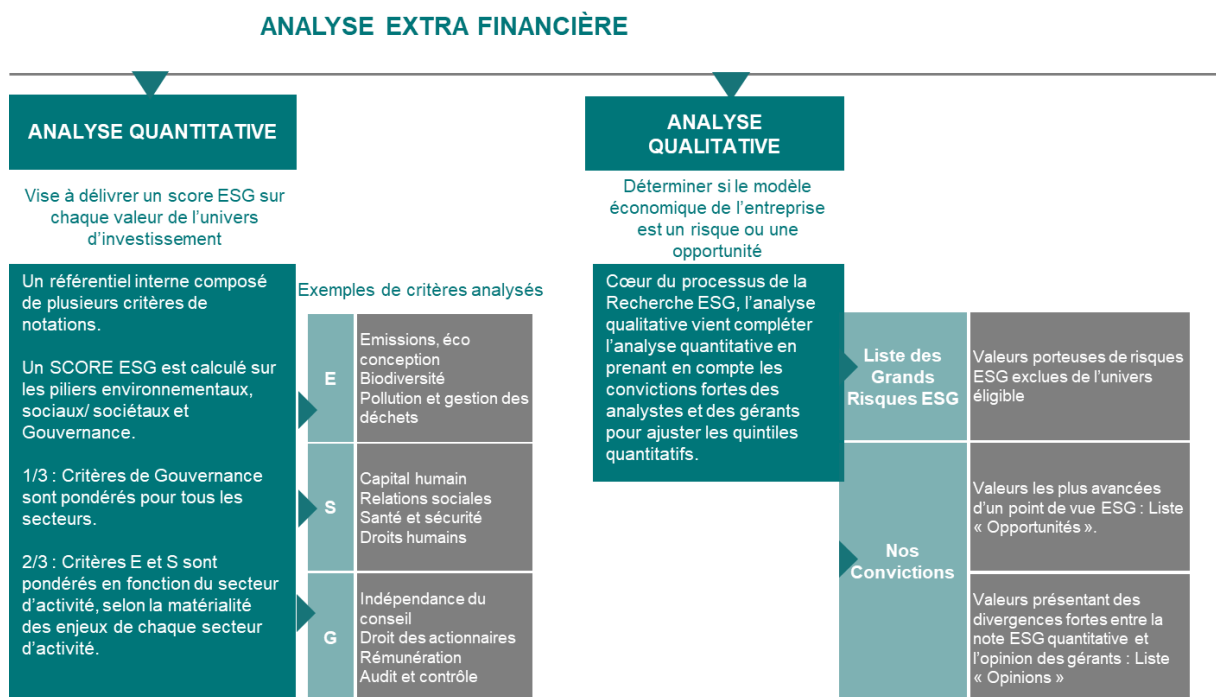
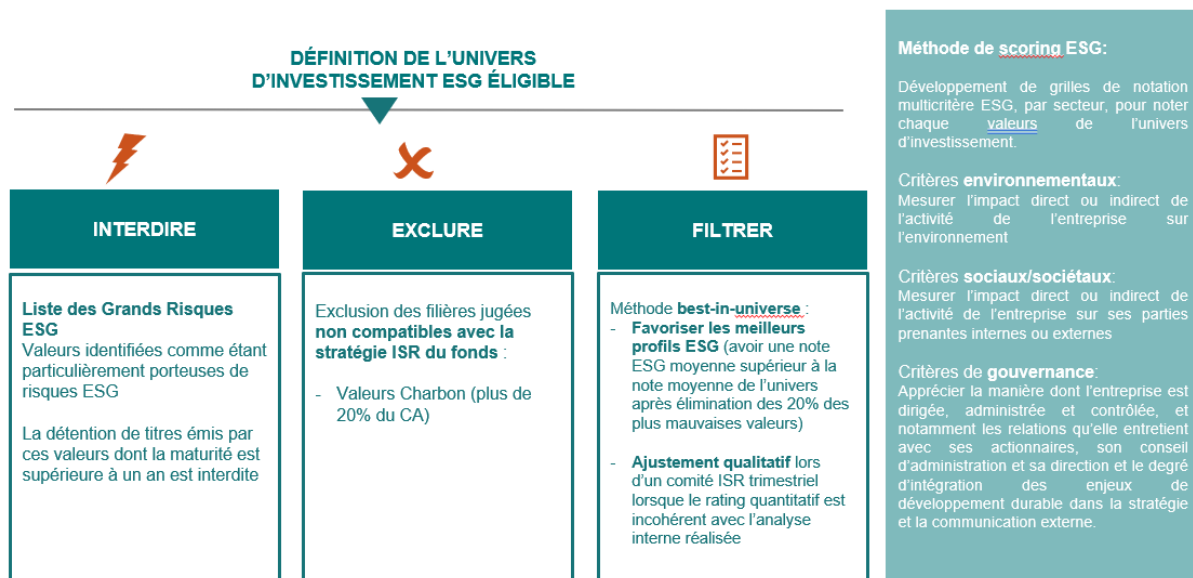
- *Grands Risques ESG* : valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG. L'investissement dans les valeurs présentes sur liste des Grands Risques est exclu pour l'ensemble des fonds ISR, quelle que soit la durée de l'investissement, mais limité à 1 an pour les fonds monétaires.

En effet compte tenu de la spécificité de la Gestion Monétaire, notamment en termes de détention des supports financiers utilisés, une autorisation spécifique basée sur la maturité des titres est accordée au gérant par le Comité Monétaire. Pour plus de précisions sur les controverses, voir le point 3.6 b.

- *Opportunités ESG* : il s'agit des valeurs, identifiées par les analystes comme les valeurs les plus avancées d'un point de vue ESG. Elles sont sélectionnées indépendamment de leur score quantitatif. Chaque analyste a la possibilité de proposer 1 à 2 valeurs en opportunité ESG. Il n'y a pas automatiquement d'opportunités dans chaque secteur suivi. La liste ainsi constituée comporte au maximum 15 noms. Ces valeurs obtiennent le meilleur score possible. Cette liste est revue semestriellement au sein d'un Comité spécifique présidé par la Directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG.
- *Opinions gérants* : Il s'agit des valeurs, présentant des divergences fortes entre le score quantitatif et l'opinion qualitative ESG des gérants. Ces valeurs sont sélectionnées parmi les valeurs dont la note est inférieure à 40 à condition qu'elles ne fassent pas partie de la liste des Grands Risques ESG. Seules 5 valeurs par fonds peuvent faire l'objet d'une *opinion gérant* demandée par les gérants de l'OPC. La note de ces valeurs est modifiée à 50.

Le choix des valeurs en *Opinions gérants* est argumenté, en termes de différenciation par rapport à l'appréciation quantitative sur un ou plusieurs piliers ESG. Si la valeur est impliquée dans des controverses critiques ou récurrentes selon notre fournisseur de données, une analyse de nos divergences avec l'analyse faite de ces controverses par notre fournisseur est nécessaire. Cet argumentaire est consigné dans un fichier spécifique, actualisé à chaque nouvelle proposition et envoyé en amont du comité ISR. L'entrée de valeurs sur cette liste relève de la responsabilité de la Directrice de la Recherche et Stratégie ESG.

Le processus d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs peut être résumé dans le schéma ci-dessous :



3.6 A quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

a) Fréquence

Concernant l'analyse quantitative des émetteurs, l'ensemble des valeurs de l'univers est revu régulièrement par VigeoEiris. Les données provenant des providers sont intégrées tous les trois mois dans notre outil propriétaire NotesESG©. Ainsi l'univers d'investissement est modifié tous les trois mois. Cette modification a lieu en amont de chaque Comité ISR. Dans le cas où une valeur devient non investissable, la gestion a trois mois pour céder le titre à partir du 1er jour du mois suivant le comité ISR.

VigeoEiris fait une revue de chaque secteur tous les 18/24 mois. Lors de cette mise à jour sectorielle par VigeoEiris, l'activation des critères ESG et leurs pondérations peuvent faire l'objet de

modifications par les analystes. Les critères ESG sont ainsi déterminés et éventuellement modifiés voire remplacés en fonction de leur degré de pertinence par rapport à l'enjeu du secteur considéré, de leur niveau de matérialité, de leur traçabilité et de leur durabilité.

Les valeurs en Grands Risques ESG et en Opportunités ESG sont systématiquement revues tous les semestres au sein de comités dédiés. L'argumentation concernant les Opinions gérants est valable au minimum trois mois et au maximum deux ans. Au terme de ce délai, l'argumentaire doit être actualisé pour que la valeur soit maintenue dans la liste.

b) Suivi des controverses

Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG, la liste des « **Grands Risques ESG** ».

Ce sont les sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou une dégradation significative des agences de notation.

- Sont exclus de l'OPCVM les investissements dans les titres émis par ces valeurs dont la maturité est supérieure à un an.
- Sont autorisés les investissements dans les titres dont la maturité est inférieure à un an, émis par les sociétés jugées de haute qualité de crédit par notre Comité Monétaire.

Cette liste est composée de deux sous-ensembles :

- Les entreprises ayant un niveau élevé de controverses selon notre fournisseur d'informations sur le sujet (VigeoEiris depuis décembre 2020) et dont la controverse a été validée par notre équipe de Recherche interne.
- Les entreprises dont la gouvernance est notée « Grand Risque » par nos analystes selon notre approche interne, c'est-à-dire appréciée négativement sur au moins 50% des quatre critères internes considérés (droits des actionnaires, procédures et structures de contrôle, qualité du management et transparence).

Pour l'analyse des sociétés controversées, Groupama AM fait appel à VigeoEiris, en se basant sur la Warning List publiée par cette agence.

Les sociétés controversées sont sélectionnées à l'issue d'un retraitement de la Warning List pratiqué sur les 4 critères retenus par VigeoEiris :

- Sévérité de la controverse : Critique & High
- Réactivité de la société : Non communicative & Réactive
- Fréquence : Persistante
- Capacité de la société à atténuer le risque : Faible

Les sociétés controversées ainsi identifiées, ainsi que d'autres controverses pouvant émerger en fonction de l'actualité font l'objet d'un suivi de la part des analystes. Dans tous les cas, les entreprises feront l'objet d'une analyse interne permettant de valider ou d'invalidé la controverse selon les critères suivants :

- Importance et matérialité financière et/ou RSE de la controverse
- Chiffre d'affaires concerné, impact sur la rentabilité
- Qualité de la réponse de l'entreprise (mesures correctives, provisions)

- Qualité des systèmes de conformité, contrôle interne
- Suivi de résolution de la controverse

L'entrée ou la sortie de valeurs sur cette liste est validée par un Comité des risques de durabilité, présidé par le Directeur des Risques de Groupama AM. Ce comité se réunit formellement deux fois par an, à chaque actualisation systématique de la liste.

4. PROCESSUS DE GESTION

4.1 Caractéristiques de la gestion ISR des fonds ?

- **Stratégie dominante** : Best-in-universe
- **Stratégie complémentaire** : Exclusion et Engagement
- **Classe d'actifs principale** : Monétaire Standard
- **Exclusions appliquées par les fonds** : Charbon, Autres : Liste des Grands Risques ESG (avec exemption temporaire spécifique)

4.2 Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction des portefeuilles ?

La construction de ces portefeuilles se fait de manière à refléter notre engagement ESG clair et tangible :

1. Privilégier les émetteurs les plus vertueux en termes de pratiques ESG et écarter les moins vertueux

Notre processus de gestion repose ainsi sur des engagements ESG précis :

- Une sélection au sein d'un univers d'investissement construit en pratiquant une exclusion sur des considérations extra-financières :
 - Des valeurs controversées ou dont la gouvernance est jugée très mauvaise (liste des Grands Risques ESG, cf. 3.6.b), pour les titres émis par celles-ci ayant une maturité supérieure à 1 an.
 - Des filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM (extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon cf. 2.4.a, armes controversées telles que les bombes à sous-munition et les mines anti-personnel) ;
- Un score moyen ESG du portefeuille supérieur à la note moyenne de l'univers après élimination des 20% des plus mauvaises valeurs.

- Un taux de couverture et de suivi ESG minimum de 90% du portefeuille (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire)

2. Afin de traduire concrètement les objectifs extra-financiers recherchés, GROUPAMA AM fournit une liste de cinq indicateurs de performance ESG, couvrant le périmètre des piliers Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance ainsi que les sujets des Droits humains.

- Le pourcentage d'entreprises ayant un conseil d'administration ou un conseil de surveillance majoritairement indépendant pour le pilier gouvernance.
 - Part du portefeuille composé des entreprises dans lesquelles le conseil d'administration ou de surveillance est composé à majorité de membres indépendants.
- L'intensité carbone pour le pilier environnement.
 - L'intensité carbone correspond à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre, rapportées par millions d'euros de CA pour les entreprises et rapportées au PIB pour les Etats
- Le pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme pour le respect des droits Humains.
 - Part du portefeuille composé des entreprises qui ont mis en place une politique en matière des Droits de l'Homme.
- Le nombre d'heures de formation dispensées par salarié pour le pilier social/sociétal.
 - Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an
- Le pourcentage de création d'emploi pour le pilier social/sociétal.
 - Pourcentage moyen de la croissance du nombre d'employés sur une année

Ces indicateurs sont calculés au niveau des différents portefeuilles monétaires et de l'univers en % de l'actif (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire). Afin de calculer le taux de couverture de chacun des indicateurs de performance ESG, il est pris en compte la somme des poids des lignes des différents portefeuille (et de l'univers) dotées d'une information sur l'indicateur.

3. Garantir une performance positive sur deux des cinq indicateurs ESG suivis : l'intensité carbone du portefeuille et la mise en place d'une politique en matière des Droits de l'homme

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu au respect de deux objectifs :

- Un niveau moyen pondéré d'émissions de CO2 des fonds inférieur à celui de l'univers d'investissement (moyenne sur 12 mois glissants), appelé intensité carbone
 - Cet indicateur sera disponible sur au moins 90% du portefeuille (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire).
- Sélection d'entreprises ayant mis en place une politique en matière des Droits de l'Homme de sorte que la part de ces émetteurs au sein du portefeuille soit supérieure à celle de l'univers de référence.
 - Cet indicateur sera disponible sur au moins 70% du portefeuille (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire).

Parallèlement, à des fins de reporting nous calculerons et publierons mensuellement une analyse SPOT (lors de chaque fin de mois), de ces deux indicateurs (ainsi que des trois autres indicateurs ESG suivis) afin de fournir une analyse plus fine et actualisée à nos clients.

4. Optimiser la performance du portefeuille à moyen et long terme par la complémentarité de nos approches extra-financière et financière

La stratégie ISR est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et du respect de critères d'investissement extra-financiers.

La construction de la stratégie des OPCVM s'appuie sur l'analyse de l'environnement monétaire en alliant approches « Top Down » et « Bottom Up » et intègre des critères ESG.

L'approche « Top Down » se consacre à l'analyse des grandes tendances macro-économiques et politiques et de leur résonance dans les décisions de politique monétaire des banques centrales mais aussi l'évolution du cadre réglementaire de l'univers d'investissement de l'OPCVM.

L'approche « Bottom Up » permet quant à elle, d'identifier les opportunités et les risques propres à certains secteurs ou émetteurs.

Les investissements se limitent aux dettes de maturité maximale de 2 ans émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par notre Comité Monétaire. Ce comité est dirigé par la Direction des Risques et Performances qui autorise ou interdit les émetteurs en totale indépendance de la Gestion sur la base notamment des recommandations de notre Recherche.

L'univers d'investissement retenu est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les types d'émetteurs autorisés sont les suivants :

- Emissions d'Etats souverains
- Emissions supranationales
- Emissions d'agences bénéficiant d'une garantie gouvernementale ou parapubliques
- Emissions privées

Le choix des émetteurs mis en portefeuille par le gérant s'appuie sur sa propre analyse, qui peut notamment se baser sur les compétences de l'équipe interne d'analyse crédit pour évaluer le risque des émetteurs dans le portefeuille et sur des notations de qualité de crédit émises par des entités externes. Au sein de cet univers, les OPCVM s'attachent à sélectionner ses émetteurs en fonction de la qualité de leur notation ESG. Pour ce faire, les OPCVM peuvent investir dans toutes les valeurs de l'univers de référence hors exclusions spécifiques liées au risque de durabilité (comme défini dans cette question) et sous réserve que la note ESG moyenne pondérée des portefeuilles soit supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

4.3 Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Les critères relatifs au changement climatique sont pris en compte dans la construction des portefeuilles de plusieurs manières. En premier lieu, à travers l'exclusion du secteur du charbon (cf. réponse 2.4 a), en second lieu à travers le suivi de l'intensité carbone du portefeuille avec pour objectif d'être inférieure (moyenne sur 12 mois glissants) à celle de leur univers de référence (cf. réponse 4.2.2), et enfin à travers la prise en compte de ces critères au sein de l'analyse environnementale des valeurs (cf. réponse à la question 3.4).

4.4 Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?

L'exposition aux émetteurs n'ayant pas fait l'objet d'une notation ESG est limitée à 10% du portefeuille, en moyenne sur 12 mois glissants.

4.5 Le processus d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

Le processus ESG a été mis en place au cours des 12 derniers mois.

4.6 Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?

Non

4.7 Le fonds pratique-il le prêt/emprunt de titres ?

Les fonds Groupama Trésorerie, Groupama Monétaire Groupama Entreprises et de fait leurs fonds nourriciers peuvent avoir recours aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres dans le cadre strict de la réglementation européenne MMFR.

Ces prises et mises en pension des titres de créance du portefeuille par référence au code monétaire et financier sont utilisées pour maximum 10% de l'actif net. Elles sont effectuées principalement dans le cadre de la gestion de la trésorerie de l'OPCVM et visent à permettre l'ajustement du portefeuille face aux variations des encours.

Ces opérations seront conclues avec des établissements de crédit, de notation minimum « Investment Grade » ou estimée équivalente par la société de gestion, dont le siège est établi dans un pays membre de l'OCDE.

4.8 Le fonds utilise-t-il des instruments dérivés ?

Les fonds Groupama Trésorerie, Groupama Monétaire, Groupama Entreprises et de fait leurs fonds nourriciers peuvent utiliser les produits dérivés pour se couvrir contre les risques de taux et de change. L'utilisation des produits dérivés et des titres intégrant des dérivés est autorisée dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du FCP.

4.9 Le fonds investit-il dans des OPC ?

Les fonds Groupama Trésorerie, Groupama Monétaire Groupama Entreprises et de fait leurs nourriciers investissent dans des OPC pour gérer ses liquidités. Les OPC pourront être ceux gérés directement ou indirectement par Groupama Asset Management.

Les OPC externes feront l'objet d'un examen attentif de leur processus de gestion, de leurs performances, de leur risque et de tout autre critère qualitatif et quantitatif permettant d'apprécier la qualité de gestion à court, moyen et long terme.

5. CONTROLES ESG

5.1 Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du fonds ?

Plusieurs niveaux de contrôle sont exercés :

a/ Contrôle interne

- Ex-ante : le gérant s'assure que les titres en portefeuilles appartiennent bien à son univers éligible grâce à l'outil Notes ESG
- Ex-ante et ex-post via le serveur de contraintes de SimCorp Dimension, un contrôle est effectué afin que les valeurs en Grands Risques ESG (en lien avec la maturité des titres cf. 4.2.4) et les valeurs présentes sur la liste d'exclusion charbon ne puissent pas faire l'objet d'un ordre à l'achat.
- Ex-post : un contrôle est effectué sur le respect des objectifs ESG (score moyen ESG du portefeuille supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier et respect des objectifs de performance des indicateurs choisis cf. 4.2.3))
- Le contrôle de second niveau des respects des contraintes d'investissements relatives à l'approche ISR/ESG déterminée est effectué sur base annuelle par l'équipe Contrôle Interne.

b/ Contrôle externe :

Le processus de gestion ISR est régulièrement évalué dans le cadre :

- Des procédures d'appels d'offres ISR auxquelles participe la société de gestion
- Du process de labellisation ISR (Label Public)

6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG

6.1 Comment est évaluée la qualité ESG du fonds ?

La qualité ESG des fonds est évaluée à travers le suivi d'une note ESG moyenne pour chacun des portefeuilles. Celle-ci doit être supérieure à celle de son univers de référence et est publiée tous les mois dans le reporting des fonds.

6.2 Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le fonds ?

Afin de mesurer l'impact de la sélection des valeurs en portefeuille sous l'angle ESG, Groupama a choisi de suivre cinq indicateurs de performances ESG des fonds. Ceux-ci ont été choisis en fonction de :

- Leur taux de disponibilité chez les différents providers
- Leur pertinence : il faut mesurer un impact qui a du sens, et choisir des indicateurs pertinents pour l'ensemble des secteurs
- Leur caractère discriminant : permettre de distinguer les meilleurs et les mauvais élèves
- Leur importance dans notre méthodologie d'analyse des émetteurs

Tableau synthétique des indicateurs choisis

	Indicateur	Source	Définition	Commentaire
SOCIAL	Créations nettes d'emploi	Refinitiv	Pourcentage moyen de la croissance du nombre d'employés sur une année	Mesure l'impact social direct des entreprises. Non retraité des changements de périmètre = une scission (/acquisition) implique une baisse (/augmentation) du nombre d'employés.
	Heures de formation	Refinitiv	Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an	Ce deuxième indicateur social permet de compléter le premier en donnant une indication sur le climat social des entreprises et de l'investissement en capital humain.
ENVIRONNEMENT	Intensité carbone	I-Care & Consult	Émissions de gaz à effet de serre rapportés au millier d'euros de chiffre d'affaires	La mesure d'une empreinte carbone donne une indication de l'intégration des enjeux climat dans le portefeuille. La donnée carbone fait partie des données ESG les plus disponibles.
DROITS HUMAINS	Politique en matière des Droits de l'Homme	Reuters	Part du portefeuille composé des entreprises qui ont mis en place une politique en matière des Droits de l'Homme	Le choix de cet indicateur a été fait en raison de son fort taux de disponibilité et de son caractère discriminant.
GOUVERNANCE	Conseil à majorité d'indépendants	Refinitiv	Part du portefeuille composé des entreprises dans lesquelles le conseil d'administration ou de surveillance est composé à majorité de membres indépendants	Indicateur courant en matière de gouvernance, qui a un double avantage d'être discriminant et d'être un point clé de notre méthodologie d'analyse des émetteurs.

6.3 Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du fonds ?

Le Code de Transparence et le reporting mensuel des fonds comportant un volet ESG sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, sur la page dédiée au fonds.

- <https://produits.groupama-am.com/fre/entreprises/offre-entreprises/entreprises/groupama-tresorerie-ic-c>
- <https://produits.groupama-am.com/fre/entreprises/offre-entreprises/entreprises/groupama-monettaire-ic-c>
- <https://produits.groupama-am.com/fre/entreprises/offre-entreprises/entreprises/groupama-entreprises-ic-c>

Lorsqu'il s'agit de FCPE ces informations figurent sur les pages dédiés des fonds sur le site de Groupama Epargne salariale.

6.4 La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ?

Les documents sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et les liens sont donnés dans la réponse à la question 2.3.

AVERTISSEMENT

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.com. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.